

1^{er} tournoi mondial de qualification Boxing Road to Paris – Busto Arsizio

Manuel des délégations

3 au 11 mars 2024



Manuel des délégations

1^{er} tournoi mondial de qualification

Boxing Road to Paris – Busto Arsizio

Bienvenue	3
1. Organisateur	4
2. Contacts	4
3. Format de la compétition MISE À JOUR	4
4. Calendrier des épreuves	4
5. Enregistrement	6
5.1. Boxeurs participants	
5.2. Officiels d'équipe	
5.3. Officiels d'équipe supplémentaires	
5.4. Soumission de documents scannés dans le système	
5.5. Vérification des inscriptions à la compétition de boxe	
6. Système de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024	9
6.1. Quota d'athlètes	
6.2. Nombre maximum de places par CNO	
7. Confirmation des places de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024	10
8. Visa et conditions d'entrée	10
9. Transports	10
9.1. Arrivées et départs	
9.2. Transports terrestres	
10. Hébergement MISE À JOUR	11
10.1. Paiement de l'hébergement	
11. Sites de compétition et d'entraînement	12
12. Équipements et uniformes	12
13. Droits à l'image et enregistrement vidéo	12
14. Site Web de Boxing Road to Paris	12
15. Cours d'apprentissage en ligne obligatoire	13
16. Lutte contre le dopage	13
17. Services médicaux	13
18. Assurances	13
19. Dates limites d'enregistrement et de remise de documents	14
20. Informations pratiques	14

Bienvenue

Chère délégation,

C'est avec grand plaisir que nous partageons avec vous le manuel des délégations concernant le processus de qualification de la boxe pour le premier tournoi mondial de qualification Boxing Road to Paris. Il sera organisé à Busto Arsizio, en Italie. Nous sommes profondément reconnaissants envers la ville de Busto Arsizio et le Comité d'organisation local (COL) pour le travail formidable qu'ils ont accompli afin de permettre aux athlètes et aux équipes de vivre l'épreuve et la compétition dans le meilleur environnement possible.

Nous sommes impatients de vous retrouver en Italie, où 49 athlètes (21 femmes et 28 hommes) se qualifieront pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, et nous espérons assister à un haut niveau de boxe et de fair-play. L'excitation suscitée par l'épreuve est déjà intense et nous avons hâte de nous plonger dans cette atmosphère à la fois amicale et fortement compétitive qui caractérise si bien la boxe.

L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 met tout en œuvre pour garantir un parcours de qualification équitable aux Jeux Olympiques de Paris 2024 en plaçant les boxeurs au centre de tous nos efforts. Nous vous souhaitons bon courage dans votre préparation pour Busto Arsizio et à bientôt !

L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024

Chère délégation,

Accueillir le 1^{er} tournoi mondial de qualification Boxing Road to Paris à Busto Arsizio est un hommage à la Fédération italienne de boxe (FPI) et à sa renommée internationale. Cet événement majeur incarnera l'image gagnante d'un mouvement historique et plein d'avenir.

L'Italie a été invitée à organiser cette compétition grâce à un travail d'équipe mené à la perfection entre le Comité olympique national italien (CONI) et la FPI. Ensemble, ils ont pu satisfaire toutes les demandes formelles de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024. Je tiens à féliciter personnellement Flavio D'Ambrosi, président de la FPI, pour sa capacité et son enthousiasme à mener à bien cet objectif et à offrir à la boxe une vitrine mondiale de ses incroyables valeurs.

Cet événement mettra en jeu 49 places de quotas olympiques dans 13 catégories de poids. Il constitue un moment crucial pour tous les participants pour leur permettre de réaliser leurs rêves olympiques. C'est un honneur pour notre pays d'accueillir ce tournoi prestigieux, qui mettra en lumière nos capacités d'organisation et notre savoir-faire.

En mon propre nom et au nom du CONI, j'exprime une fois de plus toute mon estime et mes remerciements à la FPI. Je tiens également à adresser un mot d'encouragement spécial à toutes celles et ceux qui participeront à l'événement. Je suis certain qu'ils nous feront vivre dix jours extraordinaires du noble art et qu'ils écriront une page inoubliable de l'histoire du sport.

Giovanni Malagò Président du Comité olympique national italien

Chères amies, chers amis,

La Fédération italienne de boxe (FPI) est honorée d'avoir été choisie pour organiser ce tournoi fantastique, qui ouvrira les portes des Jeux Olympiques de Paris 2024 à 28 hommes et 21 femmes.

Je remercie sincèrement le CIO et le CONI pour leur soutien et leur collaboration, ainsi que tous les autres organismes – le département des sports du cabinet du Premier ministre italien, la région de Lombardie et la ville de Busto Arsizio – qui coopèrent avec nous pour accueillir cet événement très important. Des boxeurs du monde entier se rendront à Busto Arsizio pour réaliser leurs rêves de « Five Rings » dans l'une des meilleures salles de sport italiennes, la E-Work Arena. Nous nous réjouissons de vous rencontrer dans cette ville de Lombardie si plaisante et de passer dix jours ensemble lors de cette compétition sportive.

Flavio D'Ambrosi Président de la Fédération italienne de boxe

Unité en charge de la boxe pour Paris 2024

1. Organisateur

Le Comité olympique national italien (CONI) est responsable de l'organisation générale et de la gestion de la manifestation. Le CONI a désigné la Fédération italienne de boxe (FPI) comme Comité d'organisation local (COL) pour exécuter les fonctions et tâches quotidiennes du CONI.

2. Contacts

Sujet	Contact
Questions sur la compétition	competition@olympicboxing.sport
Inscription et enregistrement	support.boxing@wiz-team.com
Visas	visa@boxingbustoarsizio2024.com
Arrivées et départs	info@boxingbustoarsizio2024.com
Hébergement	accommodation@boxingbustoarsizio2024.com
Site du COL	www.boxingbustoarsizio2024.com

3. Format de la compétition

Conformément à sa mission première consistant à organiser les épreuves de qualification olympique en boxe et le tournoi de boxe des Jeux Olympiques de Paris 2024, et compte tenu de l'importance de la préparation des athlètes et de la proximité des épreuves de qualification olympique en boxe, l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 a jugé opportun de se référer aux Règles techniques et de compétition existantes des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et de ses épreuves de qualification, et de compléter ces règles par des modifications spécifiques uniquement si nécessaires et/ou appropriées dans ce contexte.

Dans un souci d'équité sportive, l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 s'est efforcée de restreindre les modifications à des fins visant à accroître la transparence et la crédibilité tout en limitant leur impact sur la pratique réelle du sport par les boxeurs.

Le Règlement des épreuves et le Règlement médical de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 existent dans le seul but d'être appliqués à toutes les épreuves de qualification olympique en boxe et au tournoi de boxe des Jeux Olympiques de Paris 2024.

- Il n'y aura pas de têtes de série en place lors du tirage au sort officiel.
- Le tirage au sort officiel sera effectué de manière électronique par Swiss Timing.
- Deux rings seront utilisés pour l'entièreté de la compétition.
- Les boxeurs boxeront jusqu'au quota, ce qui signifie qu'ils cesseront de concourir dès qu'ils auront obtenu un quota pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

4. Calendrier des épreuves **MISE À JOUR**

Date	Heure	Épreuve	Lieu
Jeudi 29 février 2024	Toute la journée	Arrivées des équipes	Aéroport – hôtels des équipes
	À confirmer	Accréditation et vérification des inscriptions à la compétition de boxe	Hôtel Best Western Cavalieri della Corona
Vendredi 1 ^{er} mars 2024	Toute la journée	Arrivées des équipes	Aéroport – hôtels des équipes
	À confirmer	Accréditation et vérification des inscriptions à la compétition de boxe	Hôtel Best Western Cavalieri della Corona
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
Samedi 2 mars 2024	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	16h à 17h	Réunion technique	E-Work Arena
	17h30 à 19h	Tirage au sort officiel	E-Work Arena

Date	Heure	Épreuve	Lieu
Dimanche 3 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	11h	Session 1	E-Work Arena
	15h30	Session 2	E-Work Arena
	20h	Session 3	E-Work Arena
Lundi 4 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	11h	Session 4	E-Work Arena
	15h30	Session 5	E-Work Arena
	20h	Session 6	E-Work Arena
Mardi 5 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	11h	Session 7	E-Work Arena
	15h30	Session 8	E-Work Arena
	20h	Session 9	E-Work Arena
Mercredi 6 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	11h	Session 10	E-Work Arena
	15h30	Session 11	E-Work Arena
	20h	Session 12	E-Work Arena
Jeudi 7 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	11h	Session 13	E-Work Arena
	15h30	Session 14	E-Work Arena
	20h	Session 15	E-Work Arena
Vendredi 8 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	11h	Session 16	E-Work Arena
	15h30	Session 17	E-Work Arena
	20h	Session 18	E-Work Arena
Samedi 9 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	11h	Session 19	E-Work Arena
	15h30	Session 20	E-Work Arena
	20h	Session 21	E-Work Arena
Dimanche 10 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	10h à 20h	Entraînement	MalpensaFiere
	13h	Session 22	E-Work Arena
	18h	Session 23	E-Work Arena
Lundi 11 mars 2024	7h à 8h	Pesée quotidienne	E-Work Arena
	13h	Session 24	E-Work Arena
	18h	Session 25	E-Work Arena
Mardi 12 mars 2024	Toute la journée	Départs	Hôtels des équipes – Aéroport

Les horaires et dates sont susceptibles d'être modifiés selon les besoins spécifiques et/ou en cas de force majeure.

5. Enregistrement

Toutes les inscriptions pour le 1^{er} tournoi mondial de qualification Boxing Road to Paris – Busto Arsizio doivent être complétées électroniquement via le système d'inscription Event-Works (EW) du lundi 11 décembre 2023 au vendredi 19 janvier 2024 (22h00 UTC+1). En outre, une copie signée de la liste finale des membres de la délégation de l'équipe comprenant les athlètes (y compris les réservistes), les officiels de l'équipe et les officiels supplémentaires de l'équipe doit être envoyée par e-mail à support.boxing@wiz-team.com immédiatement après cette date.

Avant d'entamer la procédure d'enregistrement, les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les Fédérations nationales (FN) doivent lire et accepter les conditions générales du Formulaire « consentement de l'organisation et compte utilisateur » et remplir, signer et renvoyer le formulaire par e-mail à l'équipe d'enregistrement WIZ. Seulement après réception du formulaire « consentement de l'organisation et compte utilisateur », EW enverra un courriel d'invitation avec un lien pour accéder au compte EW du CNO/FN avec l'adresse électronique enregistrée.

Toutes les inscriptions aux tournois de qualification exigent des CNO qu'ils confirment les aptitudes techniques des athlètes et leur état de santé. Ainsi, si une fédération nationale ne recommandant pas au CNO correspondant d'athlètes à inscrire aux épreuves de qualification et/ou aux Jeux eux-mêmes, ledit CNO serait habilité à inscrire ses athlètes sans la recommandation de sa fédération nationale.

Données à soumettre et vérifier

Les utilisateurs désignés des CNO/FN devront soumettre les données personnelles au nom de chaque membre de leur délégation et s'assurer que les informations personnelles fournies durant la procédure d'enregistrement et les demandes d'inscription sont exactes.

Certaines données des athlètes ayant participé aux Épreuves continentales de qualification en 2023 seront déjà intégrées dans le système. Veuillez-vous référer aux Instructions techniques d'Event-Works pour davantage d'instructions.

Les champs de données suivants doivent être complétés dans le système EW pour tous les membres des délégations :

Champ	Direction
Fonction	Sélectionner la fonction dans le menu déroulant.
Rôle	Si la fonction est « officiel d'équipe » ou « officiel d'équipe supplémentaire », sélectionner le rôle dans le menu déroulant.
Nom de famille du passeport	Saisir le nom de famille tel qu'il est indiqué sur le passeport.
Prénom du passeport	Saisir le prénom tel qu'il est indiqué sur le passeport.
Sexe	Sélectionner le sexe dans le menu déroulant.
Date de naissance	Saisir la date de naissance indiquée sur le passeport.
Numéro de passeport/ carte d'identité	Saisir le numéro de passeport/carte d'identité* indiqué sur le passeport/carte d'identité. * La carte d'identité est applicable seulement pour les pays de l'UE.
Nationalité	Sélectionner la nationalité du demandeur dans le menu déroulant.
Pays de délivrance du passeport/carte d'identité	Sélectionner le pays de délivrance du passeport/carte d'identité* dans le menu déroulant. * La carte d'identité est applicable seulement pour les pays de l'UE.
Date d'expiration du passeport/carte d'identité	Saisir la date d'expiration du passeport/carte d'identité*. * La carte d'identité est applicable seulement pour les pays de l'UE.
Copie du passeport/ carte d'identité	Télécharger une copie de la page du passeport/carte d'identité* du demandeur contenant la photo d'identité au format .pdf, .jpg ou .png. * La carte d'identité est applicable seulement pour les pays de l'UE.
Pays de résidence	Sélectionner le pays de résidence actuel du demandeur.
Restrictions alimentaires	Sélectionner dans le menu déroulant si le demandeur a des restrictions alimentaires.
E-mail	Saisir l'adresse électronique du demandeur.
Photo	Télécharger une photo d'identité du candidat au format .jpg ou .png.

En plus des champs ci-dessus, les champs de données suivants doivent être remplis pour tous les boxeurs enregistrés :

Champ	Direction
Nom de famille d'usage	Saisir le nom de famille d'usage de l'athlète.
Prénom d'usage	Saisir le prénom d'usage de l'athlète.
Parcours de l'athlète	Sélectionner dans le menu déroulant le parcours de compétition de l'athlète, par exemple boxe amateur ou professionnelle.
Catégorie de l'épreuve	Sélectionner le sexe et la catégorie de poids de l'athlète (voir section 5.1) dans le menu déroulant.
Athlète remplaçant	Indiquer par oui ou non si l'athlète est remplaçant.

Le nom et le prénom d'usage de l'athlète, la date de naissance et le sexe précisés par le CNO/FN seront validés par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024.

Certains documents nécessaires pour la participation peuvent être soumis directement dans le système EW. Veuillez-vous reporter à la section 5.4 pour plus d'informations.

5.1. Boxeurs participants

Les CNO/FN peuvent enregistrer un maximum d'un (1) boxeur en compétition et un (1) boxeur remplaçant pour chacune des 13 catégories de poids listées ci-dessous. Chaque CNO/FN peut inscrire un maximum de 13 athlètes. Conformément au Système de qualification (section C : Éligibilité des athlètes), les athlètes doivent être nés entre le 1^{er} janvier 1984 et le 31 décembre 2005. Veuillez noter que les athlètes remplaçants ne seront pas accrédités et autorisés à participer à la compétition à moins qu'ils ne remplacent l'athlète principal inscrit pas plus tard qu'au vérification des inscriptions à la compétition de boxe.

IMPORTANT : Comme indiqué dans le Système de qualification, la participation aux tournois mondiaux de qualification est limitée uniquement aux CNO qui n'ont pas encore qualifié et confirmé un athlète lors des cinq tournois continentaux de qualification dans la catégorie de poids spécifique.

Hommes	Femmes
51 kg	50 kg
57 kg	54 kg
63,5 kg	57 kg
71 kg	60 kg
80 kg	66 kg
92 kg	75 kg
+92 kg	

Il est important de sélectionner le boxeur en compétition dans EW à l'aide du module d'inscription à la compétition sportive. Veuillez-vous reporter aux Instructions techniques d'Event-Works pour de plus amples informations.

5.2. Officiels d'équipe

Le nombre total d'officiels d'équipe pouvant être accrédités par le CNO / la FN dépend du nombre de boxeurs en compétition. Chaque délégation peut accréditer les officiels d'équipe suivants :

- 1 responsable d'équipe
- 1 médecin d'équipe (doit être enregistré dans leur CNO/NF)
- 1 kinésithérapeute
- Entraîneurs avec accès au bord du ring :
 - 1 à 3 boxeurs : jusqu'à 3 entraîneurs
 - 4 à 8 boxeurs : jusqu'à 6 entraîneurs
 - 8 à 13 boxeurs : jusqu'à 8 entraîneurs

Chaque boxeur peut être accompagné sur le ring par trois (3) seconds au maximum. Cependant, seuls deux (2) seconds peuvent monter sur le bord extérieur du ring et seul un (1) second peut entrer à l'intérieur du ring.

5.3. Officiels d'équipe supplémentaires

Si une équipe souhaite enregistrer un membre de délégation supplémentaire qui n'est pas couvert par les catégories décrites dans les sections 5.1 et 5.2 (ci-dessus), elle doit l'enregistrer en tant qu'officiel d'équipe supplémentaire.

Chaque délégation d'équipe peut enregistrer un maximum de cinq (5) officiels d'équipe supplémentaires, qui doivent être soit liés à la FN, soit être membre du CNO.

5.4. Soumission de documents scannés dans le système

Les documents suivants doivent être complétés et soumis pour chaque membre de la délégation :

Document	Athlètes	Officiels d'équipe	Soumission
Formulaire Conditions de participation des participants <i>ou</i> Reconnaissance du consentement des parents ou des représentants légaux pour les mineurs , intégrant la note d'information sur le traitement des données personnelles des participants et autres personnes accréditées, et les règles antidopage applicables aux épreuves de qualification olympique de boxe organisées par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 sous l'autorité du Comité international olympique, signé et daté	Oui	Oui	Une copie électronique doit être téléchargée dans EW* et la copie originale doit être présentée lors du contrôle des inscriptions à la boxe
Code de conduite , signé et daté	Oui	Oui	
Certificat d'assurance	Oui	Oui	
Certificat médical du boxeur , délivré au cours des trois (3) derniers mois, signé et tamponné par un médecin	Oui	Non	La copie originale doit être présentée lors du contrôle des inscriptions à la boxe
Documents de laboratoire originaux attestant l'absence de risque de transmission du VIH ou de l'hépatite B+C , datant de moins d'un (1) an	Oui	Non	
Déclaration de non-grossesse , signé et daté, datant de moins de 14 jours avant le début de la compétition	Oui (seulement les boxeurs femmes)	Non	

* Toutes les copies électroniques doivent être téléchargées dans le système d'inscription Event-Works avant la date limite d'inscription du 19 janvier 2024.

5.5. Vérification des inscriptions à la compétition de boxe

La vérification des inscriptions à la compétition de boxe aura lieu le jeudi 29 février et le vendredi 1^{er} mars 2024 à l'hôtel Best Western Cavalieri della Corona.

Avant l'épreuve, l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 indiquera aux délégations l'horaire exact prévu pour leur rendez-vous à ce titre. La vérification des inscriptions à la compétition de boxe est obligatoire pour toutes les délégations, et les équipes doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour se présenter 10 minutes avant l'heure de leur rendez-vous. Les délégations ne recevront pas leurs accréditations tant que la vérification des inscriptions à la compétition de boxe n'ait été complétée.

Chaque délégation peut nommer un maximum de deux (2) personnes pour assister à la vérification des inscriptions à la compétition de boxe. L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 recommande de nommer le responsable d'équipe et le médecin d'équipe.

Les délégations doivent fournir les documents suivants pour chaque boxeur, signés et complétés correctement :

- **Copie du passeport**
- **Livret du boxeur (Boxer's Record Book)** – la visite médicale et la visite médicale annuelle doivent être remplies correctement, signées et tamponnées par un médecin
- **Formulaire Conditions de participation des participants ou Reconnaissance du consentement des parents ou des représentants légaux pour les mineurs**, intégrant la note d'information sur le traitement des données personnelles des participants et autres personnes accréditées, et les règles antidopage applicables aux épreuves de qualification olympique en de boxe organisées par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 sous l'autorité du Comité international olympique, signé et daté
- **Code de conduite**, signé et daté
- **Insurance Certificate**
- **Certificat médical du boxeur**, délivré au cours des trois (3) derniers mois, signé et tamponné par un médecin
- **Documents de laboratoire originaux attestant l'absence de risque de transmission du VIH ou de l'hépatite B+C**, datant de moins d'un (1) an
- **Déclaration de non-grossesse**, signée et datée (seulement pour les boxeuses femmes) – conformément à la réglementation italienne, les boxeuses doivent présenter un test de laboratoire attestant qu'elles ne sont pas enceinte. Alternativement, une déclaration de non-grossesse, signé et certifié par le docteur de la FN/CNO et datant de moins de 14 jours avant le début de la compétition, est exigée
- **Uniforme et peignoir** (le cas échéant)

IMPORTANT : Veuillez noter que la présence de votre ou vos représentants est obligatoire pour la vérification des inscriptions à la compétition de boxe. Si le ou les représentants de votre délégation ne sont pas présents lors du rendez-vous prévu, l'enregistrement de la délégation ne sera pas validé, la délégation ne recevra pas d'accréditation et le ou les boxeurs ne pourront pas participer à la compétition.

Afin de mener à bien les inscriptions à la compétition de boxe et recevoir les accréditations, toutes les délégations doivent avoir réglé l'intégralité de leur frais d'hébergement au COL d'ici au 15 février 2024.

6. Système de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024

6.1. Quota d'athlètes

Un total de 49 places sera attribué lors du processus de qualification de la boxe pour le 1^{er} tournoi mondial de qualification Boxing Road to Paris – Busto Arsizio. Celles-ci seront attribuées comme suit :

Hommes		Femmes	
Catégories de poids (kg)	Quota d'athlètes	Catégories de poids (kg)	Quota d'athlètes
51 kg	4	50 kg	4
57 kg	4	54 kg	4
63,5 kg	4	57 kg	2
71 kg	4	60 kg	3
80 kg	4	66 kg	4
92 kg	4	75 kg	4
+92 kg	4		

IMPORTANT : le quota olympique est attribué à chaque athlète de manière nominative.

6.2. Nombre maximum de places par CNO

Athlètes	Quota par CNO	Quota par épreuve
Hommes	7	1 athlète par épreuve
Femmes	6	1 athlète par épreuve
Total	13	

7. Confirmation des places de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024

L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 informera les CNO concernés des places qui leur ont été allouées dans les trois (3) jours suivant la fin des épreuves de qualification correspondantes. Les CNO auront alors deux (2) semaines pour confirmer à l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 l'utilisation de ces places.

Conformément aux critères du Système de qualification pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, si une place de qualification n'est pas confirmée par le CNO avant la date limite ou est refusée par ce dernier, celle-ci sera réattribuée à l'athlète occupant le rang suivant dans l'épreuve de qualification concernée. Par souci de clarté, la définition d'« athlète occupant le rang suivant » fait référence à l'athlète ayant perdu face au boxeur (qui n'a pas accepté ou s'est vu refuser la place de qualification) lors du combat ayant déterminé la qualification.

Pour de plus amples informations, référez-vous au [Système de qualification de la boxe pour les Jeux Olympiques de Paris 2024](#).

Date	Échéances
15 mars 2024	L'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 informe les CNO du nombre de places de qualification allouées
29 mars 2024	Les CNO confirment à l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 leur utilisation de(s) place(s) de qualification allouée(s)

8. Visa et conditions d'entrée

Tous les membres des délégations d'équipes internationales doivent présenter un passeport et un visa en cours de validité pour entrer en Italie, à moins qu'ils ne soient exemptés de visa en vertu des accords et règlements en vigueur. Pour plus d'informations, veuillez envoyer un e-mail à visa@boxingbustoarsizio2024.com.

La Fédération italienne de boxe (FPI) fournira une assistance aux CNO/FN ayant besoin de visas. La date limite à laquelle les CNO/NF doivent soumettre leurs demandes d'assistance pour les visas via l'adresse e-mail fournie ci-dessus est le vendredi 19 janvier 2024 (23h59 UTC), mais les CNO/NF peuvent demander l'assistance de la FPI dès l'ouverture de la procédure d'inscription.

Les personnes et/ou délégations d'équipes qui ont besoin d'une assistance pour l'obtention d'un visa doivent s'assurer qu'une copie de leur(s) passeport(s) valide(s) est téléchargée dans le système d'inscription Event-Works au plus tard le vendredi 19 janvier 2024.

Tous les passeports doivent être valides pendant au moins six (6) mois à compter de la date d'arrivée et doivent contenir des pages vierges pour le(s) visa(s) et les timbres.

9. Transports

9.1. Arrivées et départs

L'aéroport officiel pour les arrivées et les départs est l'aéroport de Milan Malpensa (MXP). Le transport terrestre vers les hôtels des équipes ne sera assuré qu'à partir de l'aéroport de Milan Malpensa.

Toutes les personnes inscrites doivent fournir les informations suivantes par l'intermédiaire d'EW au plus tard le vendredi 9 février 2024 :

- Date et heure d'arrivée
- Numéro du vol d'arrivée
- Nombre de bagages par passager
- Date et heure de départ
- Numéro du vol de départ

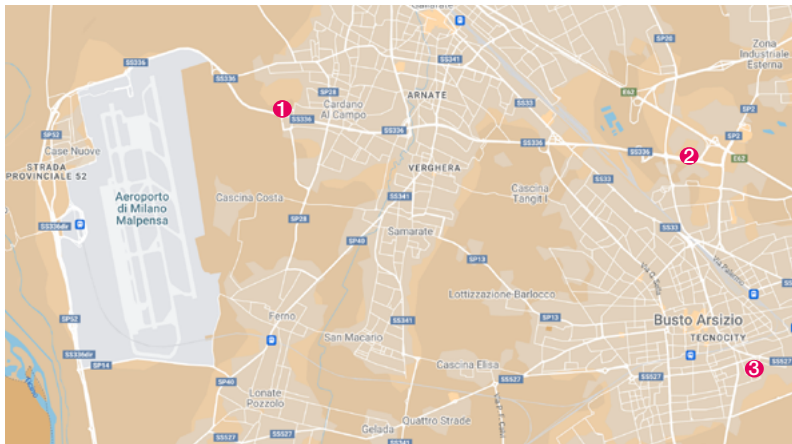
Veuillez-vous référer aux Instructions techniques d'Event-Works pour davantage d'instructions.

Après leur arrivée à l'aéroport et leur passage à la douane, toutes les personnes inscrites doivent se présenter au bureau d'accueil situé dans le terminal de l'aéroport, où des bénévoles seront présents pour diriger les équipes vers leur hôtel.

9.2. Transports terrestres

Le COL assurera le transport entre les sites d'entraînement et de compétition et les hôtels des délégations. Les horaires seront affichés sur des panneaux d'information dans le hall de chaque hôtel, où des bénévoles seront disponibles pour fournir des conseils et des informations.

10. Hébergement **MISE À JOUR**



1 Hôtel Best Western Cavalieri della Corona

- Accréditation et vérification des inscriptions à la compétition de boxe

2 MalpiensaFiere

- Entraînement

3 E-Work Arena

- Réunion technique
- Tirage au sort officiel
- Pesées quotidiennes
- Compétition

Les hôtels des délégations d'équipe seront situés dans et autour de la région de Busto Arsizio, à environ 15 à 25 km (20 à 40 minutes de voyage) du lieu de la compétition.

Toutes les délégations d'équipe sont responsables de couvrir les coûts de leur hébergement pour toute la période du 1^{er} tournoi mondial de qualification Boxing Road to Paris – Busto Arsizio (12 nuits, du 29 février au 12 mars 2024).

La Fédération italienne de boxe a réservé des chambres pour les délégations de l'équipe à des tarifs spéciaux qui comprennent trois (3) repas par jour. Les deux hôtels offrent une connexion Wi-Fi gratuite et un hébergement en pension complète avec des repas sous forme de buffet pour le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner.

Un service de navette régulier sera assuré entre tous les hôtels et les sites de compétition et d'entraînement.

Les délégations des équipes doivent soumettre leurs demandes de chambres au COL par l'intermédiaire d'EW au plus tard le vendredi 19 janvier 2024. Veuillez-vous référer aux Instructions techniques d'Event-Works pour davantage d'instructions.

IMPORTANT : La réservation des chambres sera gérée par le COL selon le principe du premier arrivé, premier servi, en fonction de la date de la demande du CNO/NF et de la réception de son paiement. Toute question ou demande concernant l'hébergement des équipes après la fermeture de la plateforme de réservation, le 19 janvier 2024, doit être envoyée au COL à l'adresse suivante : accommodation@boxingbustoarsizio2024.com.

Veuillez noter que la procédure d'inscription sportive ne sera pas considérée comme achevée et que les accréditations ne seront pas délivrées tant que la délégation de l'équipe n'aura pas payé au COL l'intégralité de son hébergement au plus tard le jeudi 15 février 2024.

Tarif des chambres*

Capacité de la chambre	Simple	Double
Prix par personne par nuit	EUR 150	EUR 100

* Tous les tarifs sont en pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, dîner), par personne et par nuit.

Horaire des hôtels et des repas de l'équipe

Repas	Heures
Petit-déjeuner	6h30 à 10h
Déjeuner	11h30 à 14h30
Dîner	19h00 à 23h30

10.1. Paiement de l'hébergement

Toutes les délégations d'équipe doivent payer la totalité de leur hébergement pour toute la période de la manifestation (du 29 février au 12 mars 2024). Toutes les délégations d'équipe doivent payer le COL en deux versements :

- Premier versement : 50 %, au plus tard le vendredi 19 janvier 2024
- Second versement : 50 %, au plus tard le jeudi 15 février 2024

Tous les paiements doivent être effectués par virement bancaire à l'ordre de :

- Bénéficiaire : Federazione Pugilistica Italiana
- Banque : Banca Nazionale del Lavoro
- Code Swift : BNLIITR
- IBAN : IT31X0100503309000000010121

Pour rappel, les délégations d'équipes ne recevront pas les cartes d'accréditation et les clés d'hébergement jusqu'à ce qu'elles aient payé l'intégralité de leur hébergement.

11. Sites de compétition et d'entraînement

Lieu de la compétition : E-Work Arena – Palasport « Maria Piantanida »

Adresse : Viale Gabardi 43, 21052 Busto Arsizio, Varese, Lombardie

Capacité : 4 500

Le lieu est utilisé par le club de volley-ball UYBA Volley



Lieu d'entraînement : MalpiensaFiere

Adresse : Via XI Settembre 16, 21052 Busto Arsizio, Varese, Lombardie

12. Équipements et uniformes

Les bandes, les gants et les casques de boxe, ainsi que le matériel d'entraînement et les rings de compétition seront fournis par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024. Conformément au Règlement des épreuves de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024, des bandages professionnels sont obligatoires pour les hommes et les femmes.

Pour tous les combats, les boxeurs doivent porter des uniformes (et les peignoir, le cas échéant) conformes au Règlement des épreuves de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 (veuillez-vous référer à la règle 13).

Les gants de compétition et les casques seront fournis par Adidas.

Les rings de compétition, les rings d'entraînement et les sacs de frappe seront fournis par SportCom.

13. Droits à l'image et enregistrement vidéo

Un diffuseur hôte réalisera un film promotionnel et des photographes officiels prendront des clichés des boxeurs avant et pendant le processus de qualification de la boxe pour le 1^{er} tournoi mondial de qualification Boxing Road to Paris – Busto Arsizio. En participant à l'épreuve, chaque boxeur et membre des délégations accepte de céder son droit à l'image au CIO.

Les enregistrements de vidéos à des fins de diffusion quelles qu'elles soient ne sont pas autorisés.

14. Site Web de Boxing Road to Paris

Pendant la période précédant les Jeux Olympiques de Paris 2024, le site Web de Boxing Road to Paris sera la plateforme numérique de référence où les boxeurs et les officiels trouveront des informations sur chaque épreuve et sur les Jeux Olympiques.

Ce site Web a pour but de tenir informé les délégations en publiant les dernières informations disponibles et en fournissant un accès aux manuels des délégations, formulaires d'enregistrement, Règlement des épreuves de l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 et aux calendriers des compétitions. Vous pouvez accéder à ces informations et plus encore sur <https://boxing.athlete365.org>.

15. Cours d'apprentissage en ligne obligatoire

Tous les boxeurs doivent suivre un cours d'apprentissage en ligne sur le thème de la manipulation de la compétition avant l'événement afin de s'assurer qu'il se déroule de la manière la plus équitable possible. Les boxeurs pourront accéder à des informations sur le sujet en ligne sur le site [Prévention de la manipulation de la compétition pour les athlètes en boxe - Athlete365 \(olympics.com\)](https://www.olympics.com/fr/athlete365), et devront créer un compte sur le site afin d'accéder au cours.

Le cours est disponible en six (6) langues. Il faut compter environ 15 minutes pour le compléter. Une fois que le boxeur a terminé le cours, il doit répondre à un questionnaire pour tester ses connaissances.

Les boxeurs qui obtiennent un score de 80 % ou plus au test recevront un certificat électronique. Les boxeurs qui échouent au quiz auront la possibilité de reprendre le cours et le quiz.

Les boxeurs ont jusqu'au 9 février 2024 pour suivre la formation en ligne.

16. Lutte contre le dopage

La Commission exécutive du CIO a décidé d'étendre l'application des Règles antidopage pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 aux épreuves de qualification olympique en boxe et aux athlètes qui y participeront.

Les contrôles antidopage seront réalisés conformément au Code mondial antidopage. Conformément aux règlements de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), des tests sanguins pourront être réalisés durant le 1^{er} tournoi mondial de qualification Boxing Road to Paris – Busto Arsizio.

Les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) préexistantes seront réexaminées et reconnues si elles ont été accordées conformément au Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT ; <https://tinyurl.com/AMA-SIAUT>). Les nouvelles demandes d'AUT effectuées avant l'épreuve doivent suivre la procédure normale et être soumises à l'Organisation nationale antidopage compétente (ONAD ; <https://tinyurl.com/AMA-ONAD>).

Pendant l'épreuve, les AUT doivent être soumises directement à l'International Testing Agency (ITA) en suivant les procédures décrites ici : <https://ita.sport/tue>.

17. Services médicaux

Le COL fournira les premiers soins pendant toute la durée de la manifestation à tout participant souffrant d'une blessure sportive contractée pendant la manifestation.

Hôpitaux	Distance par rapport au site de la compétition
Castellanza	750m
Busto Arsizio	3,5km
Legnano	5,4km

La zone de Busto Arsizio est équipée de laboratoires médicaux. De plus amples informations seront communiquées sur demande.

18. Assurances

Tous les participants accrédités doivent avoir leur propre contrat d'assurance couvrant le voyage, les frais médicaux, le rapatriement et la responsabilité civile et fournir une attestation de ce contrat sur le système EW au plus tard le 19 janvier 2024.

Unité en charge de la boxe pour Paris 2024

19. Dates limites d'enregistrement et de remise de documents

Vous trouverez ci-dessous un résumé des dates limites de soumission pour chaque document qui doit être soumis à l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024.

Documents et conditions nécessaires	Qui		Date limite
	Athlètes	Officiels d'équipe et officiels d'équipe supplémentaires	
Consentement de l'organisation et compte utilisateur	Non applicable	Non applicable	Vendredi 15 décembre 2023
Copies de tous les passeports des membres des délégations téléchargées sur EW	X	X	Vendredi 19 janvier 2024
Soumission des demandes d'hébergement sur EW	X	X	
Païement pour l'hébergement – premier versement	X	X	
Demande d'inscription et soumission des inscriptions sur EW	X	X	
Attestation d'assurance téléchargée sur EW	X	X	
Informations sur les arrivées et les départs communiquées sur EW	X	X	Vendredi 9 février 2024
Cours en ligne complété	X		
Païement pour l'hébergement – second versement	X	X	Jeudi 15 février 2024
Formulaire Conditions de participation des participants ou Reconnaissance du consentement des parents ou des représentants légaux pour les mineurs, intégrant la note d'information sur le traitement des données personnelles des participants et autres personnes accréditées, et les règles antidopage applicables aux épreuves de qualification olympique en de boxe organisées par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024 sous l'autorité du Comité international olympique, signé et daté	X	X	À télécharger sur EW avant la vérification des inscriptions à la compétition de boxe lorsque les documents seront validés – veuillez apporter les documents originaux de la vérification des inscriptions à la compétition de boxe
Code de conduite, signé et daté	X	X	
Certificat médical du boxeur délivré au cours des trois (3) derniers mois, signé et tamponné par un médecin	X		
Documents de laboratoire originaux attestant l'absence de risque de transmission du VIH ou de l'hépatite B+C, datant de moins d'un (1) an	X		
Formulaire de déclaration de non-grossesse (femmes uniquement), signé et daté, datant de moins de 14 jours avant le début de la compétition	X		
Livret du boxeurs – la visite médicale et la visite médicale annuelle doivent être remplies correctement, signées et tamponnées par un médecin	X		Vérification des inscriptions à la compétition de boxe
Jeu d'uniformes	X		

20. Informations pratiques

Températures moyenne : 8–13°C / 47–55°F

Langue : italien

Devis : Euro (EUR) ; 1 USD ≈ 0.94 € (approx.)

Fuseau horaire : CET

Electricity : L'électricité en Italie est de 220 volts, 50 cycles de courant alternatif (CA)

BOXING ROAD TO PARIS

<https://boxing.athlete365.org>

